



## Annulation des activités – Mauvais temps

Lorsque nos activités sont annulées un message apparaîtra sur notre **Page Facebook et Instagram et sur l'application Mon Club Sportif au plus tard à 17h. En l'absence d'annonce, les activités sont maintenues.**

Plusieurs possibilités peuvent nous forcer à annuler :

- Il pleut déjà beaucoup
- Il fait trop chaud
- Les terrains sont déjà en mauvais états ou détrempés
- Interdiction de la ville vu une condition particulière
- Les prévisions météo annoncent de la pluie toute la soirée

### Qui est responsable des annulations?

**Pour les entraînements :** Le CSVR est responsable de juger si l'environnement du joueur est adéquat. Si aucune décision n'est rendue sur nos plateformes de communications, les entraîneurs, les responsables de plateaux et les équipes ont la responsabilité de se présenter sur le terrain.

**Pour les matchs des équipes:** L'ARBITRE est responsable de juger si l'environnement du joueur est adéquat (chaleur, terrain détrempé, orage). Les équipes doivent donc se présenter pour leur match. Exceptionnellement et pour les ligues compétitives, la ligue (ARS) pourrait annuler en avance les matchs des équipes. Si cela se produit, le CSVR fera une communication à cet effet.

### Temps de chaleur intense

En cas de chaleur extrême, les activités sont maintenues. Par contre, il est fortement conseillé de réduire le temps de jeu et de prendre de nombreuses pauses d'eau.

Pour les ligues compétitives, la ligue (ARS) est responsable des annulations. Si cela se produirait, le CSVR fera une communication à cet effet. Des pauses d'eau plus fréquentes seront offertes par les arbitres lorsque la température est élevée mais en deçà de l'indice maximum.

### Temps orageux

En cas de temps orageux, les arbitres/ entraîneurs/ responsables des plateaux doivent suivre les procédures suivantes :

Interruption immédiate de l'activité dès qu'un coup de tonnerre est entendu ou dès qu'un éclair est aperçu. Dès que vous entendez du tonnerre, rendez-vous rapidement dans un endroit sécuritaire. Restez à l'intérieur 30 minutes après le dernier coup de tonnerre. L'arbitre est celui qui décidera s'il est sécuritaire de reprendre l'activité ou non après les 30 minutes d'attente.



Les arbitres sont responsables de l'interruption des matchs en cas de temps orageux.

Les entraîneurs sont les responsables de l'interruption des entraînements des équipes en cas de temps orageux.

Les responsables de plateaux sont les responsables de l'interruption des entraînements des programmes en cas de temps orageux.

Important à savoir : Si vous pouvez entendre du tonnerre, vous pouvez être frappé par la foudre. Plus de gens sont frappés par la foudre avant et après un orage que pendant celui-ci.

## Activités intérieures

Il est possible que des séances en gymnase ou au Centre BMO de Saint-Hyacinthe soient interrompues pour de nombreuses raisons, **la même procédure que pour la fermeture des terrains sera utilisée.**

## À savoir

Afin d'éviter tout malentendu, consulter notre page Facebook ou votre compte Mon Club Sportif lorsque la météo vous apparaît non-favorable.

Aucun courriel ne sera envoyé lorsqu'il y a annulation des activités dû à la fermeture des terrains.

Aucun retour d'appel ni de courriel se fera de notre part concernant ces situations.

Ne pas communiquer par téléphone au CSVR afin d'obtenir cette information, car les annulations des activités sont hors du contrôle du CSVR.

Les activités annulées en raison de la météo pour la saison en cours ne seront pas reprises et/ou remboursées.